VILLE DE HEM

VACANCES SCOLAIRES INSCRIPTIONS AUX ALSH 2011/2012

RENTREE DES ELEVES : LE LUNDI 5 SEPTEMBRE 2011

Périodes d'inscription

- Centres 4/12 ans :	**Marie Curie et Le Parc (en journée)**
	Beaumont et Longchamp (en après-midi)
- Centre multi activités 7/ 13 ans :	**Les Globe Trotteurs (en après-midi)**

TOUSSAINT

- Vacances du vendredi 21 octobre 2011 après la classe au jeudi 3 novembre 2011 au matin
- Centres de loisirs du 24 au 28 octobre et du 31 octobre au 2 novembre 2011
- Globe Trotteurs du 24 au 28 octobre 2011

Inscription des enfants : du Mercredi 14 Septembre au Mercredi 12 Octobre 2011

NOEL

- Vacances du vendredi 16 décembre 2011 après la classe au mardi 3 janvier 2011 au matin
- Globe Trotteurs du 26 au 30 décembre 2011

Inscription des enfants : du Mercredi 16 Novembre au Mercredi 14 Décembre 2011

HIVER

- Vacances du vendredi 24 février 2012 après la classe au lundi 12 mars 2012 au matin
- Centres de Loisirs du 27 février au 2 mars et du 5 au 9 mars
- Globe Trotteurs du 5 au 9 mars 2012

Inscription des enfants : du Mercredi 11 Janvier au Mercredi 15 février 2012

PRINTEMPS

- Du vendredi 20 avril 2012 après la classe au lundi 7 mai 2012 au matin
- Centres de Loisirs du 23 au 27 avril 2012 et du 30 avril au 4 mai
- Globe Trotteurs du 30 avril au 4 mai

Inscription des enfants : du Mercredi 14 mars au Mercredi 11 avril 2012

ETE

- Vacances à compter du jeudi 5 juillet 2012 après la classe.

Les horaires d'ouverture de la Régie Scolaire sont les suivants :
Les mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h30 - Le jeudi de 15h à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h.
Rez-de-chaussée - Mairie annexe, 38, rue du Général Leclerc - ☎: 03.20.66.70.02

Attention :
Toute modification ou annulation de l'inscription au centre doit se faire au minimum une semaine avant le début des centres.

Modalités de paiement :
Le règlement des mercredis récréatifs se fait en pré paiement.
Dès lors, l'inscription devient définitive lors de la perception totale du règlement, lequel doit intervenir au minimum une semaine avant le jour prévu d'accueil au centre.

Aucune dérogation de date et d'âge ne sera accordée.